

PELOUSES DE LA CHÈVRERIE (Identifiant national : 430020518)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 41000040)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL
Franche-Comté, - 430020518, PELOUSES DE LA CHÈVRERIE. - INPN,
SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020518.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 863850°-2168524°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 04/10/2022

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 31/10/2017

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Jura
- Commune : Moirans-en-Montagne (INSEE : 39333)

1.2 Superficie

21,32 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 829

Maximale (mètre): 864

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Dans le Haut-Jura plissé, entre Moirans-en-Montagne et Les Crozets, le pli anticlinal s'étendant selon un axe sud-ouest/nord-est, constitué de calcaires du Jurassique supérieur, est presque exclusivement couvert de forêts. Dans ce contexte, les pelouses de la Chèvrerie, constituant une belle enclave de milieux ouverts herbacés, sont installées sur un versant globalement exposé au sud-est. Des formations forestières résineuses et mixtes entourent totalement ce site, qui se trouve finalement assez isolé. Divers vallonnements et petits accidents de terrain contribuent à son intérêt écologique et paysager. Quelques arbres et bosquets ponctuent la zone. Au sud-ouest, la limite forestière est progressive, ce qui confère localement un faciès de pré-bois à ce secteur.

Plusieurs facteurs conditionnent l'installation de groupements de pelouses sur ce site : sols superficiels à squelettiques, réserves en eau limitées sur un substrat très filtrant, et ce, bien que la pluviométrie soit plutôt élevée, relative pauvreté en éléments nutritifs. Localement, des affleurements rocheux apparaissent, ainsi que des secteurs au sol très peu profond, qui favorisent la création de zones écorchées. Des portions plus mésophiles sont représentées sur les marges du site ou à la faveur des petits accidents de terrain disséminés sur la zone. Ainsi, différents types de pelouses calcicoles mésophiles à méso-xérophiles (sèches à très sèches) se répartissent selon l'épaisseur du sol. Une petite carrière abandonnée, située au sud du site, semble être utilisée comme terrain de motocross.

Cette zone héberge une flore intéressante, en lien avec les habitats existants. Par exemple, la calamagrostide argentée est une graminée spectaculaire assez rare dans la région, où elle ne se rencontre que sur des rochers et éboulis calcaires bien exposés. La grande orobanche est une plante parasite des milieux prairiaux en contexte thermophile. Exclusivement inféodée aux astéracées des genres *Centaurea* et *Echinops*, cette espèce est inscrite sur la liste rouge régionale avec le statut * en danger *. En limite sud du site, en contexte forestier, on trouve la circée des Alpes, protégée dans la région.

Ces formations maigres très fleuries accueillent une entomofaune diversifiée, et notamment un riche cortège de papillons comptant 27 espèces au total. Trois d'entre eux sont inscrits dans la catégorie quasi-menacée sur la liste rouge régionale : le cuivré de la verge d'or (qui recherche les prairies et clairières fleuries), l'azuré du genêt et l'hespérie du carthame (inféodés aux milieux de type pelouses rases et lisières chaudes). Ce milieu est également très favorable à de nombreux orthoptères (sauterelles et criquets).

STATUT DE PROTECTION

Aucune protection de l'espace n'a été mise en place en dehors des dispositions de la loi Littoral qui s'appliquent aux communes limitrophes du lac de Vouglans. En revanche, la présence d'une plante protégée confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêté ministériel du 22/06/92).

OBJECTIFS DE PRESERVATION

Les pelouses de la Chèvrerie sont exploitées par fauche ou pâturage. Ce type d'espace agro-pastoral extensif présente un intérêt écologique certain, tant sur le plan de la structuration des habitats que sur celui de sa richesse botanique et entomologique. Ce genre de milieu tend à régresser à l'échelon régional, notamment en plaine, ce qui en rehausse l'intérêt.

Il convient de maintenir le caractère extensif de la zone et d'y proscrire tout amendement. En effet, l'enrichissement en éléments nutritifs conduit à une baisse de diversité floristique et finalement à une banalisation de la flore, de la faune et des habitats. La poursuite de la gestion extensive actuelle, respectueuse d'une certaine hétérogénéité des habitats, est donc à encourager, puisqu'elle se révèle la plus favorable à une biodiversité élevée.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection
- Parc naturel régional

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Elevage

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Coteau, cuesta

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

- Critères d'intérêts patrimoniaux
- Ecologique
- Faunistique
- Lépidoptères
- Insectes
- Floristique
- Phanérogames

Fonctionnels

- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
- Zone particulière liée à la reproduction

Complémentaires

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Extraction de matériaux	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Suppression ou entretien de végétation	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 		<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames - Lépidoptères 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	38.1 <i>Pâtures mésophiles</i>				
	34.32 <i>Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides</i>				
	62.3 <i>Dalles rocheuses</i>				

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	219750	<i>Lycaena virgaureae</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cuivré de la Verge-d'or (Le), Cuivré satiné (Le), Argus satiné (Le), Verge-d'or (La), Lycène de la Verge-d'or (Le), Polyomate de la Verge-d'or (Le)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mora F.				2006 - 2006
	219776	<i>Plebeius idas</i> (Linnaeus, 1760)	<i>Azuré du Genêt (L'), Argus sagitté (L'), Bleu-violet (Le), Idas (L')</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Mora F.				2006 - 2006
Phanérogames	79970	<i>Achnatherum calamagrostis</i> (L.) P.Beauv., 1812	<i>Calamagrostide argentée, Stipe calamagrostide, Achnathère calamagrostide, Calamagrostis argenté</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2008 - 2008
	91256	<i>Circaea alpina</i> L., 1753	<i>Circée des Alpes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2008 - 2008
	111604	<i>Orobanche major</i> L., 1753	<i>Orobanche élevée, Grande Orobanche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2008 - 2008

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	88691	<i>Carex montana</i> L., 1753	<i>Laïche des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2008 - 2008

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Non renseigné

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Mora F. et Terret P	2009	Expertise entomologique du complexe de l'Assencière et de la vallée d'Etival (Jura). Recherches ciblées d'insectes prioritaires (odonates et rhopalocères). OPIE Franche-Comté et DIREN Franche-Comté
Informateur	Duflo C.		
	Ferrez Y.		
	Mora F.		